

Marie-Noëlle Gary-Prieur, *L'Individu pluriel. Les Noms propres et le nombre*

Sarah Leroy



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2304>

DOI : [10.4000/praxematique.2304](https://doi.org/10.4000/praxematique.2304)

ISSN : 2111-5044

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2002

Pagination : 264-267

ISSN : 0765-4944

Référence électronique

Sarah Leroy, « Marie-Noëlle Gary-Prieur, *L'Individu pluriel. Les Noms propres et le nombre* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 38 | 2002, document 14, mis en ligne le 01 janvier 2010, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/2304> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.2304>

Marie-Noëlle GARY-PRIEUR,
L'Individu pluriel. Les Noms propres et le nombre, Paris : C.N.R.S. Éditions,
 2001, 172 pages.

La question du pluriel des noms propres, évacuée en quelques lignes dans la plupart des grammaires du français, est entièrement revisitée dans cet ouvrage, où Marie-Noëlle Gary-Prieur confronte la conception logique du nom propre comme désignateur individualisant à l'observation d'énoncés présentant l'apparent paradoxe de GN pluriels construits autour d'un nom propre.

Après avoir rappelé en introduction la définition logique de l'individu comme entité non divisible et non reproductible, et montré comment ces propriétés sont attribuées au nom propre¹⁰, ce qui semble faire obstacle à tout emploi au pluriel, l'auteur, dans un premier chapitre, rappelle que le pluriel des noms propres est traditionnellement vu comme une irrégularité morphologique et sémantique, alors que, considéré du point de vue syntaxique du GN, il se révèle tout à fait régulier. Le contexte syntagmatique étant parfois insuffisant, c'est à travers l'étude d'énoncés complets, reprenant la plupart des emplois dits « modifiés » du nom propre, que M.-N. G.-P. propose une typologie des constructions sémantiques correspondant au pluriel des noms propres (ou, plus exactement, au « pluriel des GN dont le nom-tête est un nom propre »). Cette typologie s'organise autour de la nature du « référent initial »¹¹ du nom propre figurant dans un GN pluriel, selon que ce référent est lui-même pluriel ou singulier, et que le pluriel correspond à une réelle pluralisation ou un effet rhétorique.

Le deuxième chapitre ouvre cette typologie ; il est consacré à l'étude des cas où le référent est un objet pluriel (*les Philippines*, par exemple, renvoie à plusieurs îles), ce qui recouvre un « pluriel lexical », lorsque le référent est un « individu collectif », et un « pluriel syntaxique », lorsque c'est une « collection d'individus ».

Si les noms de chaînes de montagnes et d'archipels, toujours introduits par *les* et portant le *-s* du pluriel (*les Alpes*, *les Seychelles*) relèvent de façon évidente du pluriel lexical, le cas des noms de famille¹² (*les Bourbons*), pour lesquels M.-N. G.-P. propose de voir une « homonymie » entre la désignation

10. Par bien des aspects, la conception grammaticale et linguistique du nom propre hérite de son approche par la logique, comme le montre Marie-Noëlle Gary-Prieur dans sa *Grammaire du nom propre*, Paris : P.U.F. (1994 : 14-25).

11. Notion présentée dans Gary-Prieur (1994 : 27-30).

12. M.-N. G.-P. écarte, avec raison nous semble-t-il, les noms de peuple comme n'étant pas « des noms propres dans le lexique ».

d'une famille comme un groupe, un individu collectif, et l'emploi dénominatif, visant une « collection d'individus » (*Les Ginette se révoltent*) est plus délicat. L'hypothèse qui distingue, pour les anthroponymes, pluriel lexical et pluriel syntaxique (sans article contraint ni marquage par le *-s*), où le nom propre est autonome et en emploi dénominatif, permet de clarifier une situation confuse, même si la perception du référent pluriel comme individu collectif ou collection d'individus ne paraît pas toujours bien établie, et si des phénomènes graphiques peuvent venir perturber le marquage du pluriel¹³.

On voit donc que jusqu'ici l'unicité du référent initial du nom propre n'est qu'en partie remise en cause, puisque ces noms propres, lorsqu'ils forment un pluriel lexical, « combinent marque de pluriel et fonction d'individualisation » et, lorsque leur pluriel est syntaxique, se situent, en tant qu'autonomes, en dehors de l'opposition entre singulier et pluriel. Les choses sont différentes lorsque le référent initial est un objet singulier (chapitre III). M.-N. G.-P. fait alors appel à la notion de « référent discursif » pour désigner l'individu désigné par le GN dont la tête est un nom propre. C'est ce référent discursif qui constitue une pluralité, interne ou externe, à partir de la singularité du référent initial.

Le pluriel « interne », qui correspond à une « interprétation-image » (par exemple : *le Doriot d'après 1940 a effacé le Doriot d'avant 1940*, soit au pluriel : *les deux Doriot*), donne à voir des images, des facettes, d'un même individu, ce qui remet en cause le caractère non divisible de l'individualisation par le nom propre. Le référent initial conservant cependant son unicité, il est finalement naturel que ce pluriel ne soit marqué que par la détermination.

Dans le cas des noms propres modifiés de type métaphorique (*Il pourrait bien y avoir plusieurs Tchernobyl dans les prochaines années*) ou métonymique (*j'ai rangé tous les Colette sur le rayon du bas*), c'est d'un pluriel « externe », d'une reproduction du référent initial, qu'il s'agit. La reproduction métaphorique s'effectue sur le mode du « clonage », par la constitution d'une « classe discursive » fondée sur le « contenu »¹⁴ du nom propre ; le référent discursif pluriel entretient une relation de ressemblance avec le référent initial. Avec la métonymie, le contenu du nom propre n'est pas en jeu ; le référent discursif, constitué d'une collection d'individus « reliés par leur rapport empirique avec le référent initial », apparaît comme un prolongement du référent initial. Le

13. Comme le remarquent Grevisse et Goosse (*Nouvelle Grammaire française*, Gembloux : Duculot, 1980 : 141), « il est à peu près impossible de mettre la marque du pluriel à des noms comme *Van Eyck, La Fontaine*, etc. ». M.-N.G.-P. fait la même observation pour l'ensemble des pluriels du nom propre.

14. Notion établie par Gary-Prieur (1994 : 39-57).

marquage en *-s* de ces pluriels métaphoriques et métonymiques est fort hésitant, et il ne semble pas que la distinction entre antonomase et métaphore « vive » proposée par M.-N. G.-P. permette de régler tout à fait cette question, car elle revient à une opposition entre figure « vive » et figure « lexicalisée », ce qui ne justifie pas ce changement de nom et de statut (l'antonomase étant finalement un nom propre métaphorique lexicalisé).

La distinction entre référent initial et référent discursif n'est plus en cause dans les cas étudiés au chapitre IV, où le pluriel du nom propre ne modifie pas le renvoi au référent, mais a un effet rhétorique (*C'était l'époque où il n'aimait séjourner que dans les petites villes de la côte normande, les Trouville, les Cabourg, les Deauville*). M.-N. G.-P. montre que ce pluriel rhétorique ne correspond pas au singulier de l'emploi exemplaire (il est en revanche assez voisin du pluriel dénominatif), mais que les référents des noms propres mis au pluriel, sans être en eux-mêmes *exemplaires*, constituent des *exemplaires* d'un type donné dans le contexte. Ceci a pour effet de diluer l'individualité de chacun et entraîne un effet rhétorique généralement dépréciatif.

De l'examen de ces différentes constructions, il ressort, en un bilan formulé au chapitre V, que le pluriel des noms propres est toujours une combinaison de pluralité et de singularité. Au plan morphologique, des différences apparaissent selon qu'on a affaire à une pluralité du référent (pluriel lexical, avec *-s*), à un pluriel portant sur un nom commun effacé (pluriel dénominatif et pluriel-exemplaire, sans *-s*) ou à un pluriel portant sur un nom propre à référent initial singulier (pluriel métaphorique ou métonymique, pluriel-image, marquage variable selon l'orientation du discours). Outre cette mise au point, qui marque une avancée dans la description et l'interprétation de ces emplois du nom propre au pluriel, M.-N. G.-P. met en lumière la spécificité exprimée par le nom propre, au sein de la catégorie nominale, du point de vue du nombre : si l'on excepte le pluriel lexical et le pluriel-exemplaire, qui ne sont pas de « véritables » pluriels (aucun singulier ne leur répond), seul le pluriel dénominatif est strictement comparable au pluriel du nom commun (pluriel par addition), les autres représentant des pluriels par multiplication (pluriels métaphorique et métonymique) ou par division (pluriel-image).

Cet ouvrage offre donc un panorama très précis et complet des relations entre singularité et pluralité qui se jouent avec le nom propre. Bien qu'on puisse regretter qu'un certain flou dans les références des exemples fasse parfois douter du caractère construit ou attesté des énoncés, les diverses constructions étudiées permettent d'établir un continuum qui va du nom propre assumant le rôle d'individualisation qu'on lui reconnaît traditionnellement aux diverses expressions de la pluralisation de l'individu qu'il peut véhiculer : pluralisation constitutive, extension de l'individu ou multiplicité de la dénomination. L'étude

de M.-N. G.-P., se situant clairement dans le champ de la linguistique, témoigne de l'intérêt de la confrontation de ce point de vue avec celui de la logique, incontournable dès qu'il s'agit du nom propre, et de l'indispensable apport d'une étude des phénomènes linguistiques en discours pour éclairer les fonctionnements d'une langue.

Sarah LEROY
U.M.R. C.N.R.S. 5475
Université de Bretagne Occidentale